Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260203-D0302202618DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois février deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 28 janvier 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Madame JOUALLAND Estelle), Monsieur BROSSAULT Serge (procuration à Monsieur DAVID Bertrand), Monsieur COCONNIER Vincent (procuration à Madame DEVILLE Danielle), Madame GUIBOREL Catherine, Madame LEVIEUX Élise (procuration à Monsieur CADIEU Jean-Paul).

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame BOIVIN Sabrina, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame BODIN Lucie.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **21**
. absent(s) et non représenté(s) : **4**

OBJET : SECTEUR BOULEVARD LAENNEC, RUE FABIEN BUREL ET BOULEVARD DE LA LIBERTÉ

Aménagement de pistes cyclables et d'un carrefour giratoire (n°2409) - Avenant

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260203-D0302202618DE-DE

Délibération N°2026/18 du Conseil Municipal du 3 février 2026
Publiée le 5 février 2026

SECTEUR BOULEVARD LAENNEC, RUE FABIEN BUREL ET BOULEVARD DE LA LIBERTÉ
Aménagement de pistes cyclables et d'un carrefour giratoire (n°2409) - Avenant

VU le Code de la Commande Publique, notamment les dispositions de l'article R.2194-8 ;

VU la délibération n°129/2024 du *9 juillet 2024* attribuant le marché de travaux relatif à l'aménagement des pistes cyclables et d'un carrefour giratoire secteur boulevard Laennec, rue Fabien Burel et boulevard de la Liberté, à la SAS PIGEON TP pour un montant de 616 512,51 euros hors taxes ;

VU la délibération n°167/2025 du *16 septembre 2025* prolongeant le délai d'exécution du marché ;

CONSIDÉRANT qu'il a été nécessaire d'ajouter du grave-bitume à la demande du département et de rallonger les glissières en béton armé et autres glissières. Ces modifications, objets d'un avenant 2, ont une incidence financière de + 9 339,99 euros hors taxes sur le marché, soit une variation globale de + 1,51 % par rapport au montant initial ;

Suite à la présentation du sujet en commission MAPA du *28 janvier 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE VALIDER le nouveau montant du marché porté à 625 852,50 euros hors taxes ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce marché.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Lucie BODIN



Nombre d'élus présents ou représentés : 21	Pour : 21	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0